



libre²

bpost
PB-PP
BELGIE(N) - BELGIQUE

LE MAGAZINE DE LA FÉDÉRATION DES ORGANISATIONS DE JEUNESSE LIBÉRALES

N°9

ZOOM SUR LE SERVICE DE LA JEUNESSE

FOCUS SUR REFORM

NOS OJ & LEURS PROJETS

BILAN À MI-MANDAT
D'ISABELLE SIMONIS



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES
LE PARLEMENT



SPA



FRASNES-LEZ-ANVAING

À LA RENCONTRE DE

L'ÉDITO

DU PRÉSIDENT



Chère amie, Cher ami,

Je suis heureux de vous présenter ce nouveau numéro du *Libre*², le premier de l'année 2017. À cette occasion, nous vous proposons un bilan à mi-mandat de la Ministre de la Jeunesse, un focus vous permettant de découvrir le travail de l'Administration et une plongée dans l'univers de ReForm. Vous pourrez également parcourir notre deuxième volet de la rubrique « À la rencontre de », consacré aux acteurs jeunesse des communes de Frasnes-lez-Anvaing et de Spa, qui participent au plan « Vers une politique locale de jeunesse plus participative ».

Plus que jamais, nous restons attentifs aux attentes de notre public. Au début de l'année, nous avons ainsi lancé une enquête en ligne visant à recueillir votre avis sur la présentation de notre site internet. Notre équipe analyse actuellement les nombreux résultats recueillis pour vous proposer une version modernisée de notre portail.

Jeunes & Libres poursuit également le développement de ses différentes publications. C'est ainsi que vous pourrez retrouver chaque mois, sur notre site, un nouvel article de notre rubrique « Libr'Actu », qui analyse une thématique d'actualité.

Notre page facebook évolue aussi positivement et nous sommes ravis de compter toujours davantage de fans. N'hésitez d'ailleurs pas à rejoindre notre communauté pour être tenus informés de nos activités.

Au nom de l'ensemble de l'équipe de Jeunes & Libres, je vous remercie pour votre fidélité et vous souhaite une excellente lecture.

A très bientôt,

Gautier Calomne
Président

Les grands hommes sont soucieux d'éthique,
LES PETITS D'ÉTIQUETTE.

Claude Frisoni

SOMMAIRE

JEUNES & LIBRES	3
Savez-vous que... Bilan à mi-mandat À la rencontre de Spa et Frasnes-lez-Anvaing Focus sur... ReForm Zoom sur... Le Service de la Jeunesse Carte blanche de Thibault Adam	
LA BESACE	13
Formation au management associatif	
DÉLIPRO JEUNESSE	14
Si j'étais un héros...	
FÉDÉRATION DES ÉTUDIANTS LIBÉRAUX	15
Fédéralisme - Égalité - Libéralisme	
JEUNES MUTUALISTES LIBÉRAUX	16
Traiter l'actualité autrement	
JEUNES MR	17
Découvrez nos nouveaux élus	
REFORM	18
Transmettre le wallon aux jeunes	
SIDA'SOS	19
Nouvelle plateforme sur l'EVAS	
AGENDA	20

CONTACTER L'ÉQUIPE DE JEUNES & LIBRES

Gautier Calomne - *Président* - info@jeunesetlibres.be
 Benjamin Cocriamont - *Coordinateur* - benjamin@jeunesetlibres.be
 Jonathan Pfund - *Chargé de communication* - jonathan@jeunesetlibres.be
 Renaud Fleusus - *Détaché pédagogique* - renaud@jeunesetlibres.be
 Pauline Bettonville - *Graphiste* - pauline@jeunesetlibres.be

RETROUVEZ-NOUS SUR FACEBOOK & LINKEDIN

facebook.com/jeunesetlibres
 linkedin.com/company/jeunes-&-libres-asbl

Jeunes & Libres asbl est une Fédération d'Organisations de Jeunesse
 reconnue par la Fédération Wallonie-Bruxelles



SAVEZ-VOUS QUE...

BILAN À MI-MANDAT



D'ISABELLE SIMONIS, MINISTRE DE LA JEUNESSE



Nous voilà en 2017, cela va faire 2 ans que la majorité PS-cdH se trouve à la tête du Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB). L'occasion de dresser un bilan à mi-mandat de la politique Jeunesse menée par la Ministre Isabelle Simonis (PS).

Notre ministre de tutelle est aussi bourgmestre de Flémalle depuis 2006. Avant d'entamer sa carrière politique, elle a suivi un graduat en communication. Elle a débuté sa carrière professionnelle à la Mutualité Socialiste avant de devenir Secrétaire générale des Femmes Prévoyantes Socialistes. Au cours de sa carrière politique, elle a occupé d'autres postes comme celui de députée wallonne et de la Communauté française ainsi que présidente du Parlement de la Communauté française.

Pour établir ce bilan à mi-mandat de la législature de la Ministre Isabelle Simonis, il convient de se pencher sur les Déclarations de Politique Commune (DPC) de 2014 mais également celle de 2009.

ÉVALUATION DU DÉCRET

En début de législature, la Ministre Simonis a émis le souhait d'évaluer le décret qui régit le secteur des Organisations de Jeunesse (OJ). À cet effet, elle a permis l'implication des acteurs du secteur dans cette réflexion. La parole a été donnée aux Organisations de Jeunesse à travers un questionnaire en ligne mais aussi différents focus groupes. Cela a permis de faire remonter les préoccupations des acteurs de terrain, ce qui apparaît essentiel lorsque l'on veut améliorer le fonctionnement d'un secteur. Le processus suit son cours et il conviendra d'y être attentif afin que la spécificité des OJ soit préservée.

FINANCEMENT

Permettre aux acteurs de remplir efficacement leur mission était également l'un des objectifs prioritaires annoncé dans la DPC 2014. Il est indéniable que pour permettre aux OJ de remplir leurs missions efficacement et donc de croître, débloquer des moyens financiers supplémentaires est vital. L'importance des moyens débloqués par la Ministre est à saluer et ceux-ci ont ainsi pu être utilisés dans des sauts de classe, des dispositifs particuliers mais également de nouvelles reconnaissances. Par ailleurs, lors de la procédure de renouvellement de 2017, de nombreuses organisations ont pu bénéficier des sauts de classe et dispositifs particuliers demandés. Saluons à nouveau la capacité de la Ministre à débloquer des moyens supplémentaires mais plaidons, comme nous l'avons toujours fait, pour l'établissement de critères objectifs pérennes dans les priorisations budgétaires établies par la Commission Consultative des Organisations de Jeunesse (CCOJ).

SIMPLIFICATION ADMINISTRATIVE

La simplification administrative, tant dans les demandes particulières de subsides aux travers de la circulaire « Soutien aux Projets Jeunes » que dans la démarche évaluative que doivent entreprendre les OJ au terme du quadriennat, via le plan quadriennal, est également une des volontés ministérielles.

À travers la nouvelle version de la circulaire Soutien aux Projets Jeunes, les changements effectués ont du sens et il faut souligner deux aspects positifs. D'un côté, les documents en lien avec ce subside, le document explicatif de la circulaire et le dossier administratif en lui-même, sont beaucoup plus didactiques et facilitent les démarches d'introduction de demande. D'un autre côté, les personnes en charge de ce dossier ont organisé plusieurs séances d'information afin que la nouvelle mouture de la circulaire puisse être correctement appliquée par les acteurs du secteur.

Les OJ pointent cette lourdeur administrative comme un frein au développement de leurs activités. Il convient de remédier rapidement à cette question. En effet, les documents que doivent compléter les Organisations de Jeunesse dans le cadre de leur renouvellement d'agrément restent fastidieux et parfois redondants. Nul doute qu'il est possible de simplifier et de clarifier ceux-ci !

Le plan quadriennal soulève également la question de l'évaluation auprès des OJ ainsi que la pertinence du choix de la temporalité au sein de l'évaluation. En effet, l'approche quadriennale pose problème car une année d'activité des OJ est absente, celle de la remise du plan quadriennal. Idéalement, l'évaluation devrait être continue et réalisée régulièrement tant par les personnes impliquées dans les Organisations de Jeunesse que par des personnes externes dépendantes par exemple de l'Administration. Il est évident que cela n'est pas réalisable en termes de coûts financiers et humains mais, nous pensons qu'il est indispensable de se pencher sur la question pour trouver des solutions plus adaptées aux besoins du terrain.

Dans le fonctionnement actuel, la personne responsable de l'évaluation est en même temps en charge du soutien et du conseil auprès des Organisations de Jeunesse. Cette situation entraîne le port d'une double casquette antagoniste. D'un côté, elle a le rôle de sanctionnant ; de l'autre, elle joue le rôle de support. Cette situation met les Organisations de Jeunesse dans des situations conflictuelles. En cas de difficultés, elles doivent les rapporter à la même personne jouant ces deux rôles. Cette situation rend difficile le travail des inspecteurs car ils doivent jongler avec ces deux casquettes. Conseiller, guider et accompagner les Organisations de Jeunesse permettrait une évaluation continue qui serait bénéfique à leur fonctionnement. Cette demande émane d'ailleurs directement des différentes OJ.



Toujours dans cette volonté de simplification administrative, le Gouvernement de la FWB a voulu mettre en place un cadastre de l'emploi non-marchand. Cette volonté ne peut être que félicitée et encouragée car l'objectif recherché, à savoir le versement des subsides en une tranche dès 2018, est louable en vue de faciliter la gestion administrative des OJ. Cela devrait également permettre une analyse rigoureuse des dépenses de l'argent public. Malheureusement, comme de nombreuses réformes, la mise en place de ce cadastre est toujours, à l'heure actuelle, laborieuse et fait naître de nombreuses inquiétudes chez les Organisations de Jeunesse. Il est urgent de fournir aux OJ un outil fiable pour remplir ce cadastre.

Via la DPC de 2014, la Ministre de la Jeunesse a également placé comme priorité de « mettre en valeur les actions des jeunes et des acteurs ». Cette volonté de mise en valeur poursuit celle évoquée dans la DPC de 2009 où il y avait une volonté de la part du gouvernement d'intégrer les jeunes dans des initiatives télévisuelles et radiophoniques. En 2016, le projet Media Z, en partenariat avec la RTBF, a été lancé. L'objectif est de créer une radio en ligne par et pour les jeunes. Le site internet « Bienvenue dans ma tribu » devait également permettre de favoriser la citoyenneté en ligne auprès des jeunes. Toutefois, le côté enfantillais de ce site, le double emploi avec le site « Organisationsdejeunesse.be » et le peu d'engouement auprès des jeunes sont regrettables.

Si au sein de la CCOJ, le débat a été lancé sur la question de la communication à propos des activités du secteur, il n'en demeure pas moins que la valorisation et la communication des activités des Organisations de Jeunesse sont des missions qui incombent aux Fédérations.

CONSEIL DE LA JEUNESSE

Le Conseil de la Jeunesse a fait grand bruit ces derniers temps. Nous ne reviendrons pas sur les raisons de ces problèmes interpersonnels, mais, il aurait été souhaitable que le processus d'évaluation du décret soit accéléré. Les mandataires libéraux au Parlement ont suivi ce dossier de près et ont d'ailleurs plaidé en ce sens. En effet, il faut savoir que la demande de réforme avait déjà été formulée en 2009. Le décret a été modifié, c'est vrai, en 2013... mais malgré cette réforme, celui-ci doit être remis en chantier afin d'envisager des solutions à la problématique des « faux indépendants » ou encore de travailler à une harmonisation entre le ROI et le décret.

Si on veut que le Conseil de la Jeunesse soit un organe ayant pour fonction la représentation de la jeunesse, il doit être réformé !

CONCLUSION

Au regard de cette analyse, nous constatons que la Ministre et son cabinet ont collaboré efficacement avec le secteur. La Ministre a ainsi apporté un soutien financier essentiel pour le développement des Organisations de Jeunesse

existantes et pour assurer la pérennité du secteur. L'ensemble des réformes ont été réalisées via une consultation des acteurs de terrain. Toutefois, certaines mesures prennent du temps à se mettre en place et certaines réformes tardent à voir le jour. L'exemple le plus criant étant celui du Conseil de la Jeunesse. Il est important de garder à l'esprit que les jeunes doivent être les premiers bénéficiaires de la politique jeunesse menée en FWB. Ce n'est qu'ainsi qu'ils pourront devenir les CRACS de demain. « Les jeunes sont notre avenir » ne peut rester une phrase creuse.

Si le travail global des majorités PS-cdH au sein des entités fédérées pose question et semble ne déboucher sur rien de concret, il convient de reconnaître que le travail de la Ministre Isabelle Simonis prend en compte les avis du secteur malgré la difficulté à appréhender celui-ci dans sa globalité. Comme le veut l'adage, il n'est jamais interdit de faire mieux.

Renaud Fleusus & Benjamin Cocriamont

SECTEUR JEUNESSE



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

205

MAISONS ET CENTRES
DE JEUNES

99

ORGANISATIONS
DE JEUNESSE

1.443.210

NOMBRE DE JEUNES DE MOINS DE 25 ANS EN FWB

8

JEUNES & LIBRES ET SES OJ MEMBRES

À LA RENCONTRE DE

SPA



CHARLES GARDIER, ÉCHEVIN DE LA JEUNESSE, VICE-PRÉSIDENT DE LA COMMISSION JEUNESSE ET DÉPUTÉ AU PARLEMENT DE LA FWB

Pour ce second volet, nous sommes partis à la rencontre des acteurs locaux des communes de Spa et de Frasnes-lez-Anvaing qui font partie des 17 communes sélectionnées par la Ministre de la Jeunesse pour mettre en œuvre le plan « Vers une politique locale de jeunesse plus participative ».

Qu'est-ce qui vous a motivé à participer à ce projet pour une politique locale de jeunesse plus participative ?

Quand la Ministre est venue avec ce projet, on en a discuté avec mon équipe. On avait le sentiment qu'on avait un rôle à jouer. D'une part, parce que cela nous intéresse et d'autre part parce que d'excellentes pratiques se déroulent ici à Spa et que donc on pouvait apporter notre pierre à l'édifice, tout en améliorant ce qui se fait déjà. Nous avons des valeurs ajoutées spécifiques avec notre Centre de Jeunes qui constitue un modèle reconnu. Nous souhaitons continuer à être des référents et à peser de façon positive sur le parcours des jeunes. Donc on s'est dit qu'on avait quelque chose à apporter à la réflexion.

En quoi consiste le projet que la commune met sur pied dans le cadre du plan pour une politique locale de jeunesse plus participative ?

C'est l'affaire de tous les politiques : on a fait circuler l'info très largement auprès des services communaux... On s'inscrit complètement dans la dynamique que la Ministre a proposée.

On a également une série d'informations glanées depuis très longtemps.

Comment parvenir à mobiliser les jeunes au quotidien, pour les faire participer à tous les projets que vous mettez en place ?

Il faut inévitablement se servir des moyens actuels de communication. Mais pas que ! Il faut aller trouver les jeunes sur le terrain, car c'est là que ça se passe. Imaginer que tout va se faire de façon virtuelle ça ne marche pas non plus. C'est évidemment une manière de faire remonter la parole des jeunes et de s'adresser aussi à eux dans un langage adapté. Mais il ne faut pas tomber dans des stéréotypes. Les jeunes ont droit à toute la culture, pas seulement à celle à laquelle on les associe systématiquement.

On se rend compte que tout ce qui est mis en place ici change la vie des jeunes. Ça change leur perception sur tout y compris sur ce qu'ils pensent faire plus tard de leur vie. Alors quand même, ça vaut le coup !

Quel regard portez-vous sur la politique jeunesse menée par la FWB ?

Il y a beaucoup de choses à redire. C'est le rôle d'un mandataire de l'opposition que d'essayer d'aiguillonner avec la frustration que souvent, on ne voit pas bouger les lignes comme on le voudrait. Clairement, la politique jeunesse accuse beaucoup de retard. C'est là qu'on voit la différence entre les grands principes « Oui les jeunes c'est important. Ce sont les citoyens de demain » puis la réalité politique avec des gens au pouvoir depuis très longtemps qui n'ont pas anticipé et même pas vu les changements qui étaient en train de s'opérer. A l'heure actuelle les choses avancent mais avec un retard très important.

Il y a également le Conseil de la Jeunesse qui

pose problème. On voit à quel point on est de l'ordre du gadget pour faire croire qu'on écoute les jeunes alors qu'en réalité ça ne fonctionne absolument pas. Pourtant on voit bien, on le sent que des jeunes sont motivés à s'y impliquer. Mais les jeunes sont écœurés de la situation. Surtout, le problème est qu'on n'a pas créé le cadre.

Avez-vous un dernier mot à adresser aux jeunes en général ou aux jeunes spadois en particulier ?

J'ai envie de dire aux jeunes : soyez curieux et critiques ! Venez voir ce qui se déroule ici. Vous trouverez des référents, des gens qui vont vraiment vous apporter quelque chose, qui vont vous amener à faire des découvertes. Pour certains, ça change beaucoup, pour d'autres moins.

Propos recueillis par Jonathan Pford

JEAN-MARC BLAVIER, COORDINATEUR DU CENTRE DE JEUNES NOUS PRÉSENTE LE PROJET DE LA COMMUNE

● **Phase 1 : lancement d'une grande enquête en ligne.**

● **Phase 2 (actuelle): croiser les regards.** On continue l'enquête de la première phase, afin d'avoir un maximum de réponse. Nous visons environ 200 jeunes sur les 800-1000 jeunes de 12-30 ans qui peuplent la commune, afin d'avoir un avis un minimum représentatif.

● **Phase 3 : établissement d'un plan d'action.** Il y a une volonté de faire émerger la vraie parole des jeunes et à terme, pour fin septembre 2017, qu'il y ait un plan d'action qui devienne une charte, signée entre la ville et les jeunes qui seront allés au bout du projet. L'objectif sera alors de constituer un collectif qui veillera à ce que les demandes des jeunes soient prises en compte.

À LA RENCONTRE DE FRASNES-LEZ-ANVAING



ANDRÉ DUTHY, ÉCHEVIN DE LA JEUNESSE

Pourquoi avoir décidé de vous investir au sein du Secteur de la Jeunesse ?

Je n'ai pas décidé cela. Je n'étais pas destiné à reprendre un échevinat. C'est dû à l'arrêt au niveau politique de mon prédécesseur, Bernard Grymonprez qui, à l'âge de la pension, a décidé d'arrêter ses fonctions d'Echevin. J'ai donc eu l'opportunité de reprendre ses matières dont la jeunesse. C'est un sujet qui m'intéresse particulièrement puisque j'étais déjà actif avant cela au CCJ, le Conseil consultatif de la Jeunesse (de la commune). Je m'occupais déjà du groupe Québec. Je n'étais pas du tout destiné à l'enseignement qui est un tout autre monde mais je me suis bien retrouvé avec d'autres matières. Je chapeaute pas mal de projets et de liaisons entre les jeunes et les aînés sur Frasnes-lez-Anvaing.

Pourriez-vous détailler les projets que propose Frasnes en matière de politique jeunesse ?

On a essayé de fédérer toute la jeunesse en ayant un Conseil communal des Enfants de 10 à 12 ans, ensuite on a le CCJ, Conseil consultatif de la

Jeunesse, avec un groupe de jeunes de 12 à 14 ans qui a plus de relations avec les communes qui sont jumelées à Frasnes-lez-Anvaing, c'est-à-dire Bsokovice en République Tchèque et Monts, une commune qui se situe au-dessus de Paris dans les Pays de la Loire. Ensuite, vous avez le groupe de 14 à 16 ans qui organise tous les deux ans un voyage au Québec et qui travaille pendant quasiment 18 mois pour essayer de financer ce voyage. Ensuite, vous avez les 16 à 18 qui font un voyage dans des destinations qui changent chaque année.

Il existe à Frasnes un Conseil communal des Enfants. Comment cela se passe-t-il concrètement ? Comment les jeunes sont-ils élus ?

Ils sont élus un peu comme les conseillers communaux adultes, c'est-à-dire qu'ils doivent faire leur campagne chaque année. Ils sont élus par leurs pairs au sein des classes. Ensuite, afin que cela ne parte pas dans tous les sens, on essaie de leur donner un sujet sur lequel on va travailler. Pour l'instant, ils travaillent sur la thématique climatique. Lors de leur investiture, c'est Jean-Pascal van Ypersele, célèbre climatologue qui nous a fait le plaisir de parrainer cette session de conseillers communaux. Ils ont des discussions tous les mois avec une employée communale qui vient chapeauter ce projet et un budget est mis à leur disposition afin d'arriver à des résultats. Nous n'hésitons pas non plus à répondre à des appels à projets divers et nous sommes aidés par les Ministères.

Quel est votre sentiment sur la politique jeunesse qui est menée en Fédération Wallonie-Bruxelles ?

Je trouve cela tout à fait positif de la part de la Ministre de retourner vers la base afin de connaître le vécu de chacun en Communauté française pour essayer de tirer le meilleur des expériences vécues au niveau des communes. C'est nous qui sommes le plus proches des citoyens et pour pouvoir créer un projet cohérent et faire essayer des politiques qui sont déjà existantes et ainsi faire en sorte que les gens des différentes communes puissent évoluer vers le meilleur au niveau de la jeunesse.

Pourquoi avoir décidé de prendre part au projet de la Ministre Simonis « Vers une politique locale de jeunesse plus participative » ?

Tout particulièrement car je pense que nous avons une certaine expertise en matière de politique jeunesse et que nous sommes ouverts à connaître les avis et l'intérêt des jeunes qui vont faire notre avenir au niveau de la commune dans les générations futures. Leur avis nous intéresse et on essaie de développer la meilleure expertise possible avec l'aide du Cabinet et de ce projet.

Propos recueillis par Benjamin Cocriamont

Retrouvez l'intégralité des interviews des différents acteurs locaux sur notre site : www.jeunesetlibres.be



CHARLOTTE FOUCART PRÉSENTE LE CCJ « QUÉBEC »

« J'ai commencé par le Conseil communal des Enfants et participé au projet du CCJ car je le trouvais génial.

Le CCJ permet aux enfants entre 14 et 16 ans de partager ensemble 15 jours au Canada.

On prépare le voyage pendant 2 ans et chaque mois, on organise avec les jeunes des activités pour financer le voyage. Ces activités nous permettent aussi d'apprendre à mieux connaître les jeunes qui prennent part à ce projet.

Le voyage permet aux jeunes, qui viennent d'entités différentes et parfois éloignées, d'apprendre à se connaître et de tisser des liens. J'ai aussi pu participer à ce projet en tant qu'organisatrice ce qui m'a permis de me rendre compte de la chance de pouvoir rencontrer d'autres personnes via ce projet. »



F [] CUS sur



PRÉSENTATION DE L'OJ

L'asbl ReForm, de son nom complet Recherche et Formation socio-culturelles, a été créée il y a 42 ans.

Sa mission principale est d'aider les jeunes à trouver leur place dans la société et d'y devenir des acteurs à part entière. En toile de fond de son action, il y a une approche citoyenne, garantissant l'apprentissage des droits et devoirs, respectant la diversité et la liberté, et permettant de susciter le débat et la réflexion.

ReForm est présente à Bruxelles et, via ses régionales, dans les provinces du Brabant wallon, Hainaut, Namur et Liège.

- **Cheval de bataille** : culture et créativité.
- **Thèmes prioritaires** : culture, éducation, citoyenneté et pédagogie.
- **Public cible** : 3 à 18 ans.
- **Le petit + de ReForm** : la force du collectif au travers d'une équipe de collaborateurs, présente sur tout le territoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

ACTIVITÉS

ReForm développe plus de 3.000 activités par an. Celles-ci sont regroupées en quatre grands axes :

- Pédagogie ;
- Citoyenneté ;
- Culture ;
- Recherche.

L'asbl organise, dans le cadre de sa mission « soutien scolaire », des écoles de devoirs, des cours de remédiation, ainsi que des cours pour préparer au CEB. ReForm est très présente dans les écoles et y organise notamment des journées d'études pédagogiques, des projets de citoyenneté, des écoles des devoirs, des animations variées, des classes de dépaysement, des formations, du théâtre jeune public, des ateliers créatifs, des séjours culturels...

L'organisation développe également un grand nombre d'activités extrascolaires autour des arts plastiques, de l'environnement, de la lecture, du théâtre ou encore des stages éducatifs de

vacances. ReForm est donc à la fois présente dans et en-dehors des écoles pour accompagner les jeunes et les aider à devenir des Citoyens Responsables, Actifs, Critiques et Solidaires.



RENCONTRE AVEC OLIVIER CRINE, COORDINATEUR DE REFORM

Peux-tu me décrire en quelques mots les contours de la fonction de coordinateur au sein de ReForm ?

Je préside le comité de direction, composé des coordinateurs des différentes régionales. J'accorde une attention particulière à assurer une certaine cohérence à l'ensemble du travail réalisé par les équipes. Par ailleurs, je veille également à assurer le suivi et la mise en place du plan quadriennal. À ce titre, je vérifie que les actions que nous menons soient en lien direct avec le décret. Mon travail consiste également à la recherche de nouveau financement et à l'organisation de formation pour les équipes. Enfin, j'essaie de me rendre régulièrement sur le terrain, au sein de nos régionales.

Pourquoi t'es-tu investi au sein de ReForm ?

Ce que j'apprécie particulièrement dans ma fonction de coordinateur, c'est l'aspect humain de mon poste où je suis tourné vers les autres et pour lequel je jouis d'une certaine liberté d'action. Je me sens véritablement utile dans mon travail. J'apprécie aussi mettre en place des projets, ce que me permet naturellement le secteur associatif.

Auparavant j'étais coordinateur de la régionale de Namur, ce qui m'a permis d'acquérir de l'expérience pour endosser la responsabilité de coordinateur de ReForm.

Quelles sont les difficultés auxquelles ton OJ est confrontée au quotidien ?

Une première difficulté à laquelle nous sommes régulièrement confrontés est la recherche de nouvelles pistes de financement. Toutefois, ceci ne constitue pas un frein en soi et nous parvenons toujours à trouver une solution pour réaliser les projets.

Une autre difficulté a trait au travail avec les régionales, fonctionnant en petite équipe de deux ou trois personnes ; il nous est parfois difficile

de répondre à la demande croissante d'activités bien que nous tâchions toujours d'y répondre, notamment par la mise en place de partenariats avec d'autres associations de terrain.

Quel est le principal atout de ReForm pour former des jeunes CRACS ?

Notre leitmotiv est de toujours placer les jeunes au centre de l'action et d'être à l'écoute de leurs besoins.

En outre, notre forte présence sur le territoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles, au travers de nos différentes antennes, constitue un atout majeur pour mobiliser les jeunes. Les jeunes participants amènent à leur tour d'autres jeunes et cet effet boule de neige assure le succès de nos actions.

Quels sont les principaux défis qui attendent ReForm dans le futur ?

Notre défi numéro un sera d'étendre nos activités aux 18-30 ans, un public que nous visons peu actuellement. Il s'agit donc là d'une de nos priorités pour les années à venir et cela passera notamment par des activités culturelles de mise en avant de jeunes talents.

Par ailleurs, nous entendons également remettre au goût du jour un certain nombre d'anciens projets et organiser de nouvelles formations, à destination des 18-30 ans, sur les TICs et la prise de parole.

Enfin, un autre grand challenge sera la mise en place, courant 2017, de laboratoire à projets pour discuter avec les jeunes de leurs attentes, de leurs idées de projets...

Cela occupera une place prépondérante dans l'exécution de notre plan quadriennal, qui a été lui-même pensé et réfléchi avec les jeunes.

Propos recueillis par Jonathan Pfdung



RUE DE PARIS, 1 - 1050 BRUXELLES

T. : (02) 511 21 06

INFO@REFORM.BE





MISSIONS

La mission principale du Service de la Jeunesse est la mise en œuvre de la politique jeunesse de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Cette politique consiste dans le soutien de l'activité associative extra-scolaire. L'ADN de ce secteur est la mission commune de développer des CRACS.

Plus concrètement, la politique de jeunesse s'articule autour de quatre décrets gérés par le Service de la Jeunesse : le décret OJ et le décret CJ (gestion des reconnaissances et des subventions, suivi des instances d'avis et des questions liées à l'emploi); le décret Conseil de la Jeunesse et le décret sur les fédérations et coordinations d'écoles de devoirs.

En outre, le Service est également responsable de la formation des cadres dans le secteur, dont la formation permettant la délivrance du Brevet d'animateur et de coordinateur en centres de vacances (BACV et BCCV), et de diverses subventions facultatives (Circulaires « Soutien aux Projets Jeunes » et « Histoires Croisées », équipement, infrastructures).

Le Service de la Jeunesse représente également le Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles dans diverses instances internationales, comme l'Union européenne.

Enfin, l'Administration jouit également d'une certaine liberté pour organiser des événements,

éditer des publications ou lancer de nouveaux projets. À cet égard, le Service prévoit d'organiser prochainement une journée pour le secteur.

EN BREF

- Service de la Jeunesse : à l'intersection entre le cabinet et les acteurs du secteur.
- Rôle : mise en œuvre de la politique jeunesse.
- Personnel : 18 personnes dont 2 chargées des OJ.

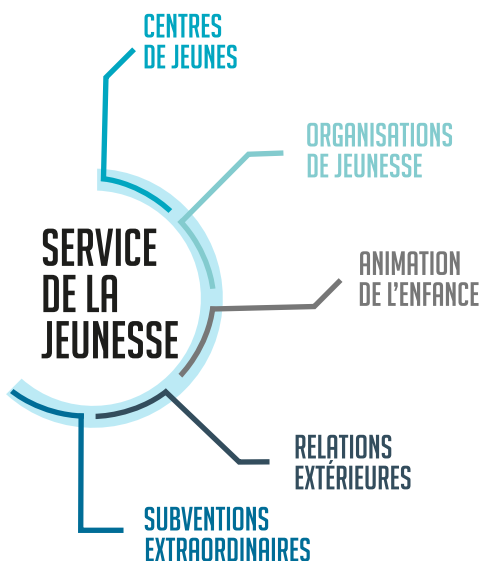
FONCTIONNEMENT

Les dossiers de reconnaissance doivent être remis pour le 30 juin à l'Administration. Le Service vérifie alors que le dossier est recevable et demande éventuellement des compléments d'information. Le dossier est alors transmis à l'Inspection qui remet un avis pour le 15 septembre. Le Service formule ensuite une proposition de décision sous forme d'arrêté qui est soumise à la Ministre après avis de la CCOJ, qui doit le remettre pour le 20 novembre au plus tard.

Pour remettre son avis, le Service de la Jeunesse se base donc principalement sur le dossier écrit remis par l'association et sur l'avis de l'Inspection, mais il peut prendre, en cas de problème ou de doute, contact avec l'association.

COMPOSITION

Le Service fonctionne aujourd'hui en « cellules », chacune étant chargée d'une thématique particulière :



COORDINATION AVEC ...

L'inspection

Une réunion préparatoire est organisée entre le Service et l'Inspection avant la remise des plans quadriennaux, afin d'échanger les informations disponibles et de s'entendre sur les dossiers qui méritent une attention particulière.

Par ailleurs, à la lecture des dossiers, en cas de question, le Service de la Jeunesse contacte l'Inspection. Il n'y a pas de procédure de concertation instituée, il s'agit donc plutôt de contact au cas par cas. Les avis du Service de la Jeunesse et de l'Inspection sont souvent convergents.

Le cabinet

De manière globale, le cabinet et l'Administration se rencontrent une fois par mois pour discuter des différents points d'actualité et définir des lignes de conduite.

Par ailleurs, les gestionnaires de dossiers respectifs sont en contact régulier pour le traitement des dossiers au jour le jour.

En outre, l'Administration est également consultée tous les quinze jours pour répondre aux questions parlementaires qui sont adressées à la Ministre de la Jeunesse.

Les communautés

Au niveau administratif, il y a une coordination étroite entre les trois communautés. En effet, la Belgique est représentée par un seul Ministre lors des réunions du Conseil des Ministres de la jeunesse de l'Union européenne. Dès lors, il faut parvenir à se mettre d'accord sur une seule position à défendre. À cette fin, des réunions sont régulièrement organisées entre les trois communautés.

Par ailleurs, il existe également des initiatives communes en matière jeunesse, telles que le programme « Bel'J », qui entend favoriser

les échanges de jeunes entre les différentes communautés.

Les trois communautés, ainsi que la France, collaborent actuellement autour d'un projet commun lié à la prévention au radicalisme.



SECTEUR JEUNESSE

Difficultés

La principale difficulté pointée par le Service de la Jeunesse est le fait que leur travail est soumis à énormément de contraintes : légales, administratives, mais également liées au fait qu'ils sont à l'intersection de plusieurs parties prenantes (Cabinet, secteur, hiérarchie). Il faut souvent travailler, remettre des avis voire prendre des décisions sans avoir toutes les cartes en mains.

Par ailleurs, et cela peut paraître surprenant, être garant de la légalité n'est pas toujours évident, car la loi est plus souvent qu'on le pense sujette à interprétation. L'enjeu du Service est de garantir une égalité de traitement entre tous les opérateurs.

Grand enjeux pour l'avenir

- S'ouvrir aux autres secteurs tout en gardant sa spécificité.
- Maintenir son ancrage culturel : les politiques de jeunesse doivent rester des politiques favorisant l'expression, la créativité et l'émancipation.
- Poursuivre la dynamique entamée depuis un an en CCOJ afin d'établir des échanges constructifs, de garantir la cohésion entre fédérations et d'œuvrer en gardant pour principe le sens du bien commun.

Article rédigé sur base de propos recueillis par Jonathan Pfund lors d'un entretien avec Isabelle Letawe, directrice ad interim, et Nathalie Lambeau, chargée du Secteur des Organisations de Jeunesse.

CARTE BLANCHE

UN « RENOUVEAU » DE LA PARTICIPATION PARTISANE DES JEUNES BELGES FRANCOPHONES ?

Les discours ambiants sur la participation partisane des jeunes témoignent d'un mouvement de désaffection « vis-à-vis des formes classiques d'engagement politique »¹.

En effet, les jeunes refusent davantage que par le passé les étiquettes et « très souvent un style d'action politique institutionnelle, trop marqué par les systèmes idéologiques »². Cependant, n'assisterions-nous pas à un retour des jeunes au sein des organisations politiques ? Cette interrogation me vient des résultats d'une petite enquête en ligne que j'ai réalisée et qui montrent que 16,5% des jeunes belges francophones âgés de 16 à 35 ans étaient membres d'une jeunesse politique et/ou d'un parti politique en date du 27 décembre 2016³. Pour la catégorie d'âge des 16-18 ans, ils sont 5% à en faire partie, soit 2% en plus que dans une étude réalisée par le sociologue Bernard Fournier en 2007. Plutôt qu'une vérité absolue – la méthodologie de mon enquête comporte des biais affectant les résultats – il faut voir en ces chiffres la possible tendance, aujourd'hui, d'un investissement plus important des jeunes au sein des organisations politiques. Qui plus est, des enquêtes montrent que l'intérêt des jeunes belges francophones pour la politique a augmenté au cours de ces vingt dernières années.

Outre l'aspect quantitatif, d'un point de vue macrosociologique, le renouveau de la participation partisane se matérialise aussi dans ses propres modalités de fonctionnement. Le XXI^{ème} siècle a fait place au modèle du « militant libéral »

qui a émergé dans les années 60 au « détrimment » du modèle du « militant professionnel » propre au début du XX^{ème} siècle qui, caricaturalement, renvoie à l'image du syndicaliste qui défend les intérêts de sa profession durant toute sa vie. Ce modèle du « militant libéral » symbolise la tendance générale de nos sociétés occidentales à plus de liberté et d'autonomie. Pour le dire autrement, nos sociétés sont traversées par un processus d'individualisation et celui-ci produit des changements dans les comportements politiques des citoyens notamment de par la multiplication des groupes d'appartenance. Toutefois, ce processus d'individualisation ne signifie pas forcément repli sur soi comme nous aurions tendance à le penser. Pour Geoffrey Pleyers et Brieg Capitaine, ce processus de subjectivation « augure d'un renouveau de la solidarité, de l'action collective et de la démocratie »⁴. Ainsi, les jeunes qui s'engagent au sein des jeunesse politiques semblent plus critiques vis-à-vis d'eux-mêmes mais également vis-à-vis du monde qui les entoure. Il est donc intéressant de s'interroger sur l'essor de possibles nouvelles modalités de la participation partisane : l'importance des prises de décisions horizontales et de la convivialité des relations ; la cohérence entre ses valeurs et ses pratiques politiques ; l'engagement politique n'apparaît plus uniquement public mais se réalise également dans la vie de tous les jours – l'utilisation des réseaux sociaux y jouant un rôle non négligeable, etc.

Intéressé(e) par le sujet de mon mémoire et tu disposes d'informations qui pourraient m'être utiles ? N'hésite pas à me contacter à l'adresse : thibault.adam@student.uclouvain.be

Thibault Adam
Etudiant en sciences politiques à l'UCL



1 Bequet V., de Linares C. (dir) (2005), *Quand les jeunes s'engagent, entre expérimentations et construction identitaires*.

2 Bréchon P. (1995), « Politisation et vote des jeunes », *Agora Débats/Jeunes*, 2(1).

3 Ces résultats posent sur un panel de 261 réponses, arrêté en date du 27 décembre 2016.

4 Pleyers G., Capitaine B. (2016), « Introduction. La subjectivation au cœur des mouvements contemporains », in Pleyers G., Capitaine B. (Éds.), *Mouvements sociaux. Quand le sujet devient acteur*.



ASSOCI'ACTIF

DES MATINÉES DE FORMATIONS SUR LE MANAGEMENT ASSOCIATIF

Depuis 5 ans, l'ASBL Besace organise des formations à destination du secteur associatif. Elle donne des outils nécessaires à la bonne gestion d'une ASBL, outils qui ne sont pas toujours connus ou bien utilisés par les acteurs de terrain, parfois démunis devant les conséquences d'une implication au sein d'une association.

La Besace et ses divers partenaires, comme les Provinces wallonnes et Bruxelles, Ethias et l'UCM, ont conscience de la place qu'occupe le secteur associatif et son rôle au sein de la société. C'est pourquoi elle a décidé d'aider les associations en répondant aux questions qu'elles peuvent se poser.

Nous souhaitons nous lancer dans la création d'une ASBL, mais nous n'avons pas toujours conscience des implications que cela peut avoir. En tant qu'administrateur, quelles sont mes responsabilités ?...

Responsabilité, fiscalité, bonne gouvernance, droit social, financement, emploi, volontariat... autant de thèmes qui, malgré la diversité des associations, amènent les acteurs à s'interroger.

L'organisation de la formation en ateliers permet une approche de la matière plus concrète pour les participants qui viennent avec leurs questions. Les orateurs proposent une base théorique puis échantent un maximum avec les participants sur leurs réalités de terrain.

CLÔTURE DU 5^{ÈME} CYCLE À NAMUR, CE 26 JANVIER

3 thématiques :

- La FISCALITÉ de mon association
par Roland Rosoux, conciliateur fiscal fédéral.

- La RESPONSABILITÉ en question
par Valérie Delemenne, souscripteur RC Collectivités chez Ethias.
- Le DROIT SOCIAL, rémunération et bien-être des travailleurs
par Maité Peirce, conseillère juridique du Secrétariat social UCM.

Pour la clôture de ce 5^{ème} cycle, des invités d'honneur étaient présents afin d'assister aux ateliers et de rencontrer les participants. Monsieur le Député-Président du collège provincial de Namur a introduit la matinée en rappelant l'importance du secteur. Il a ensuite accompagné Messieurs le Gouverneur de la Province, Denis Mathen, le Président de l'UCM, Philippe Godfroid et le Directeur commercial Secteur public et entreprises Wallonie – Bruxelles d'Ethias, Olivier Hanson pour une visite succincte de chaque atelier. Nous nous réjouissons de voir qu'un intérêt croissant est porté au secteur associatif et que de nombreuses démarches pour en améliorer sa bonne gestion sont soutenues et seront encore prises à l'avenir.

A la clôture de ce 5^{ème} cycle, de nouvelles réflexions sont en cours sur la mise en place d'un nouveau cycle de formations, notamment en matière de bonne gouvernance. Et qui sait, grâce à l'implication de tous, voir apparaître un « label de bonne gouvernance » du secteur associatif !

PROCHAINEMENT, LA NOUVELLE ÉDITION D'UN GUIDE PRATIQUE

En complément aux formations, un guide pratique sur la bonne gouvernance, la responsabilité et la fiscalité des ASBL est en préparation. Il abordera ces matières de manière approfondie. Sortie prévue à l'automne 2017.

Anne Ledent
www.besace.be



CLAP ! ON TOURNE...

CONCOURS VIDÉO DÉLIPRO JEUNESSE

« SI J'ÉTAIS UN HÉROS... »

En 2017, notre association Délipro Jeunesse a la volonté de mettre en lumière le talent des jeunes à travers l'art visuel. À partir du thème « Si j'étais un héros... », tous les jeunes entre 12 et 21 ans auront la possibilité de présenter un reportage, un court métrage, un clip, une vidéo humoristique, une vidéo d'animation ou un portrait d'une durée allant de 7 secondes à 10 minutes.

Nous laissons à leur créativité le talent de s'exprimer !

Spécialisés dans l'éducation aux médias et à la citoyenneté, nous avons le souci de favoriser la responsabilisation et l'autonomisation des jeunes par le biais de projets innovants. Pour les enfants et les adolescents, c'est une belle manière d'accroître leur ouverture d'esprit par des découvertes créatives, sensibles et humaines.

Cette année, nous mettons l'accent sur l'image en proposant de dynamiser les jeunes grâce au lancement de notre premier concours vidéo. Et ce choix n'est en rien anodin. En effet, nous avons la volonté d'insérer et d'impliquer les jeunes dans la société en les encourageant à porter un regard unique et personnel sur ce qu'ils ont à transmettre. Mais plus encore, ce projet peut les amener à être plus en phase avec eux-mêmes, avec leurs rêves et la réalité qui les entoure et les inciter à être des acteurs du monde, à s'ouvrir sur l'extérieur.

« Si j'étais un héros... » est un thème qui les invitera à prendre conscience que le quotidien n'a rien de banal et qu'ils seront certainement les héros de demain... De plus, la création d'une mini vidéo est une façon de transformer l'usage que les jeunes font habituellement de leur téléphone et de montrer que l'on peut créer de grandes choses avec des petits appareils. La vidéo est un moyen d'expression leur permettant de passer de simples usagers à acteurs, réalisateurs de leur propre film. Notre choix de créer un concours s'est dirigé vers l'opportunité de s'investir dans un projet jusqu'à un aboutissement tangible et concret. Mais aussi de pouvoir prendre du recul, analyser et critiquer avec discernement le travail effectué.



Pour prouver à ces adolescents que l'âge et le manque d'expériences n'est pas un frein, la vidéo promotionnelle du concours est entièrement réalisée - du scénario au montage - par de jeunes étudiants d'à peine 17 ans ! Nous les avons soutenus dans leur démarche, accompagnés dans leur réflexion et aidés dans la recherche de matériel mais l'initiative, la créativité, la volonté venaient d'eux !

Ce concours est un moyen de véhiculer une image positive de la jeunesse et d'être, peut-être, un moteur pour les projets des futurs citoyens.

**Vous êtes jeunes, motivés, talentueux.
Vous êtes musiciens, acteurs, danseurs, chanteurs ?
Vous avez de toute façon des choses à dire !
Parfait ! Délipro Jeunesse est là pour vous entendre.**

N'hésitez plus, envoyez-nous votre vidéo avant le lundi 24 avril 2017 à l'adresse suivante info@deliprojeunesse.be avec l'objet NomPrénom_Concoursavril2017
De nombreuses surprises sont à remporter...

L'équipe de Délipro Jeunesse
www.deliprojeunesse.be

Délipro
Jeunesse 
.be



FÉDÉRALISME-ÉGALITÉ-LIBÉRALISME

Ce 17 novembre, paraissait notre dernière campagne intitulée : Fédéralisme-Égalité-Liberté. Nous avons dressé un état des lieux sur la question ainsi que les solutions que nous envisageons dans notre nouvelle brochure. Nous organiserons également au sein de nos sections locales, tout au long de cette année académique, des activités autour de ce thème.

Thème étonnant ! Pensez-vous ? Malgré les améliorations importantes de ces dernières décennies dans la représentation de la femme dans notre société, parler de féminisme a toujours tout son sens pour nous. En effet, il subsiste de trop nombreux domaines où les femmes ne sont pas à égalité de chances avec les hommes. Et l'actualité ne nous fait pas mentir car lorsqu'on voit un des plus puissants chefs d'Etat du monde signer un décret mettant en péril la pérennité d'un droit que l'on croyait acquis, cela démontre qu'il ne faut pas, ne serait-ce qu'un instant, laisser notre vigilance faillir.

C'est ainsi que nous avons choisi d'aborder les thèmes de la place des femmes dans le monde entrepreneurial, dans le monde politique en Europe et en Belgique, les quotas de parité sont également analysés, voire critiqués afin de proposer d'autres alternatives. Nous accordons également une part importante de ce travail aux discriminations à l'embauche et au harcèlement dont sont victimes les femmes.

La méthodologie utilisée dans cette campagne est la même dans chaque chapitre. Un constat sur la situation actuelle, soulignant les points positifs et négatifs, est préalablement tiré avant de proposer nos pistes de solutions. Nous vous en livrons ici un aperçu.

LE HARCÈLEMENT

Même si ce sujet est difficilement identifiable de part la multiplicité de ses facettes, un rapide regard statistique nous démontre que 80% des femmes salariées considèrent que, dans le monde du travail, elles sont régulièrement confrontées à des attitudes ou comportements sexistes (contre 56% des hommes). Une femme sur 10 affirme avoir subi des attouchements sexuels. Cela a bien entendu un réel impact sur sa santé et son travail. Et que dire de ces comportements sexistes en rue et dans les lieux publics ? Ils sont légion et nous constatons une forte banalisation de ceux-ci.

LA PARTICIPATION DES FEMMES DANS L'ÉCONOMIE, EN POLITIQUE ET LA DISCRIMINATION À L'EMBAUCHE

Depuis l'année passée, la Belgique a perdu 5 places pour se retrouver 24^{ème} dans ce classement mondial. Avec une moyenne de 0,745, où 1,00 représente l'égalité parfaite, la Belgique se situe dans le ventre mou européen en matière d'égalité entre les femmes et les hommes. Au niveau de l'éducation, le score belge est exemplaire en atteignant le maximum. Les femmes et les hommes s'engagent de manière équivalente dans les différents types d'études avec même un avantage pour le sexe féminin au niveau des études supérieures. Toutefois, le bât blesse au niveau des opportunités et de la participation économique ainsi que de la participation politique des femmes. Pour le premier, la trop faible participation des femmes sur le marché du travail, le faible taux de femmes à des postes à hautes-responsabilités et l'inégalité salariale posent problème, alors que pour le second, les femmes parlementaires, Ministres voire Cheffe d'Etat restent encore trop rares.

Bien que les femmes représentent 51% de la population, elles sont encore minoritaires sur les scènes politique ou économique et font l'objet de discriminations, de harcèlement. Moralité ? Nous sommes encore loin d'une véritable égalité entre les femmes et les hommes.

Vous retrouverez l'ensemble de notre campagne, et nos propositions afin d'atteindre une véritable égalité entre les femmes et les hommes, sur www.fel-egalite.be

CAMÉRA – TROTTOIR

TRAITER L'ACTUALITÉ AUTREMENT

L'actualité et les sujets de société sont l'affaire de tous. Que l'on s'y intéresse de près ou de loin, voire... presque pas ou pas du tout, il y a toujours un thème, une news, un événement ou une mode qui nous concerne, nous touche ou nous fait réagir.

C'est de ce constat évident qu'est née l'idée de lancer un projet en phase avec les moyens de diffusion que représentent les réseaux sociaux et les sujets qui vous touchent : la « Caméra-trottoir » !

Ayant envie de s'initier à une nouvelle discipline, la fabrication d'images, des jeunes se sont adressés à nous pour les aider à acquérir de nouvelles techniques. Les Jeunes Mutualistes Libéraux ont alors pris contact avec une autre association spécialisée dans la réalisation et le montage vidéo pour mettre sur pied ce superbe projet.

RÉALISATION DE CLIPS

Les objectifs fixés sont de permettre à des jeunes de réaliser des clips dans lesquels ils interrogent d'autres jeunes à propos des sujets qu'ils auront eux-mêmes déterminés, de réaliser le montage et de diffuser le résultat final via les réseaux sociaux. Notre objectif est de rendre les jeunes autonomes afin qu'en dehors de ce stage et surtout après celui-ci, ils puissent utiliser les moyens à leur disposition pour réaliser des reportages. Nous utiliserons donc des smartphones afin de réaliser les prises de vue et le montage se fera sur des ordinateurs. Cela s'inscrit donc pleinement dans notre démarche d'éducation aux médias et de formation de jeunes citoyens responsables, actifs, critiques et solidaires.

Les thèmes abordés lors des interviews seront préparés par les jeunes lors de réunions préparatoires avec les animateurs, les questions concernant l'actualité du moment seront privilégiées.

Il s'agira de construire un moyen d'expression collective, de creuser la notion de citoyenneté, de développer la créativité, l'esprit critique, d'analyse et la réflexion de l'équipe participant au projet, mais aussi d'enrichir leurs compétences techniques relatives à la conception d'un reportage.



APPRENTISSAGE DE NOMBREUSES TECHNIQUES

Les différentes techniques de tournage, de montage, les notions de déontologie, de fil conducteur et d'angle d'attaque, et bien d'autres, seront donc abordées sous la guidance d'un vidéaste professionnel et d'un animateur JML. Au-delà des techniques liées à la vidéo, les jeunes seront appelés à développer leur sens artistique, critique, la communication dans l'élaboration de leurs projets et le fait de travailler ensemble pour aboutir à un résultat concret.

Les ateliers se dérouleront à Ixelles, avec quelques escapades en provinces durant l'été !

L'atelier commencera le mercredi 19 avril 2017.

Si participer à ce projet vous démange, vous intéresse ou vous titille simplement, n'hésitez pas à nous contacter via : info@jmlib.be - 02/537 19 03

Pierre Tempelhof
www.jmlib.be





ALICE LEEUWERCK - MATHIEU BIHET - TANGUY VERHEYEN

Le 28 janvier, les Jeunes MR, réunis en Assemblée générale, ont validé les résultats de leurs élections internes, procédant ainsi au renouvellement officiel de leurs instances nationales et provinciales pour la période 2017-2019.

L'occasion de vous présenter nos nouveaux élus pour les 2 prochaines années :

Mathieu BIHET (Neupré) est donc réélu au poste de **Président national**, **Alice LEEUWERCK** (Comines-Warneton) est réélue au poste de **Vice-présidente nationale** et **Tanguy VERHEYEN** (Woluwe-Saint-Pierre) est élu **Vice-président national**, succédant ainsi à Gilles AGOSTI.



Gilles AGOSTI (Wavre) est élu **Président de la Fédération des Jeunes MR du Brabant wallon**, succédant ainsi à Mathieu RAEDTS.



Aurélie CZEKALSKI (Uccle) est réélue **Présidente de la Fédération régionale des Jeunes MR de Bruxelles-Capitale**.



Valentin JAMINET (Verviers) est élu **Président de la Fédération des Jeunes MR de Liège**, succédant ainsi à Arnaud LOMBARDO.

DE NOUVEAUX ÉLUS

ET LE CAP DES 10.000 MEMBRES FRANCHI



Geoffrey HUET (Marche-en-Famenne) est élu **Président de la Fédération des Jeunes MR du Luxembourg**, succédant ainsi à Jessica MAYON.



Romain CLAES (Namur) est élu **Président de la Fédération des Jeunes MR de Namur**, succédant ainsi à Maxime LARA-GARCIA.



Adrien DOLIMONT (Ham-sur-Heure-Nalinnes) est réélu **Président de la Fédération des Jeunes MR du Hainaut**.

« Forts d'une présidence sortante, nous souhaitons poursuivre le travail entrepris au sein de notre ASBL », souligne Mathieu BIHET. « Sur ces deux dernières années, notre jeunesse a connu un vif succès passant d'une cinquantaine de sections locales à plus d'une centaine. Le nombre de membres a passé, quant à lui, la barre des 10.000 début 2017. Conscients de l'importance que revêt notre ASBL et, à plus fortes raisons encore au vu de ce qui précède, nous souhaitons pérenniser notre ancrage au sein de la jeunesse wallonne, bruxelloise ainsi que de la périphérie. Chacun des deux Vice-Présidents, un pour chacune des régions, sera en charge de ce projet et du soutien à apporter à nos membres dans cette aventure. »

Retrouvez l'ensemble des membres du Bureau politique national sur www.jeunesmr.be

CAUSANS WALON AVOU NOS ÉFANTS !

TRANSMETTRE LE WALLON AUX JEUNES

Comme toutes les langues, le wallon fait partie du patrimoine culturel de l'humanité. Il permet l'expression de la richesse identitaire de la culture wallonne, transmise de génération en génération. Mais il est aujourd'hui menacé d'extinction. Comment dès lors promouvoir cette langue régionale auprès des enfants et faire perdurer les traditions, le folklore et la sagesse qui lui sont intimement liés?

Dans les années 1920, le wallon a été banni des écoles au profit du français qui, pour les parents, devait améliorer les conditions socio-économiques de leurs enfants et leur offrir de meilleures perspectives d'avenir. La langue wallonne fut reléguée au niveau d'un dialecte de la « basse classe » et accusée d'empêcher la maîtrise du « bon français ». Depuis qu'il n'y a plus de transmission intergénérationnelle du wallon, celui-ci disparaît peu à peu. Et avec lui des pans entiers du patrimoine régional. Pourtant cette identité linguistique et culturelle pourrait contribuer à la force de notre région. À l'image de la Flandre où l'on a bien compris l'importance émancipatrice de la langue. Le langage brasse en effet énormément de richesses culturelles qu'il est important de transmettre aux nouvelles générations.

Dès lors, comment perpétuer ces traditions auprès des jeunes de notre temps ? Les grands-parents ont ce pouvoir et même... un devoir énorme ! Bon nombre d'entre eux gardent leurs petits-enfants ou du moins passent avec eux des moments privilégiés qu'ils peuvent mettre à profit en leur parlant wallon et en racontant leurs souvenirs. Un must pour transmettre la culture régionale !

D'autre part, le wallon emprunte aussi les voies de communication modernes : on peut apprendre le wallon grâce au CD avec Tchantchès ou visiter des sites internet en wallon.

Et l'école dans tout cela? Quel rôle peut-elle jouer dans le sauvetage et la promotion du wallon?

L'apprentissage d'une langue maternelle ou étrangère est inclus dans les missions fondamentales de l'école. Il donne accès à des savoir-faire communicationnels et ouvre à la diversité des champs culturels. De nombreuses



études démontrent qu'au plus tôt les enfants sont éduqués dans le bilinguisme, au plus ils acquièrent des compétences pour apprendre d'autres langues au cours de la vie. La découverte du wallon, dès la maternelle, pourrait permettre de décomplexer les enfants par rapport à l'apprentissage des langues et rendre les jeunes plus curieux de celles-ci, en leur donnant l'envie de les connaître et de les pratiquer.

Malgré ce contexte défavorable à la survie de notre langue régionale, des mesures volontaristes peuvent redresser la barre. Dans l'attente d'initiatives politiques assorties de moyens financiers en faveur de l'enseignement, à nous, Organisations de Jeunesse, d'innover et de lancer des projets en ce sens ! C'est dans cette optique que ReForm Namur a entamé début janvier 2017 un projet intergénérationnel à l'école d'Oret (commune de Mettet). Divers ateliers en immersion wallonne sont proposés par des mamys et des papys passionnés de la langue de leur enfance qu'ils continuent de pratiquer. Un projet qui suscite beaucoup d'intérêt et d'engouement de la part des enfants de 2 à 12 ans... très touchés par la passion de leurs aînés et prêts à relever le défi de la langue wallonne !

Anne-Sophie Mirgaux
www.reform.be

CRÉATION D'UNE PLATEFORME NUMÉRIQUE SUR L'EVRAS



Depuis quelques années, les initiatives visant à généraliser l'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle (EVras) à l'école se multiplient en Fédération Wallonie-Bruxelles. Toutefois, on remarque qu'en pratique l'EVras a du mal à se mettre en place au sein des établissements scolaires et que les jeunes restent sous- et/ou méinformés dans ce domaine. Des disparités perdurent dans les thématiques abordées, le temps octroyé à ces initiatives, les intervenants et leur formation, etc. C'est pourquoi, SIDA'SOS a mené un projet de création d'une plateforme numérique « EVras » qui s'inscrit dans une logique de professionnalisation de la prévention et de la sensibilisation au bénéfice des jeunes de 15 à 25 ans.

Quatre hautes écoles de la Fédération Wallonie-Bruxelles (HELB-Ilya Prigogine, Bruxelles ; HELMo ESAS, Liège ; HELHa Cardijn, Louvain-la-Neuve ; HELHa Mons) et une structure d'accueil pour jeunes déscolarisés (Solidarité Schaarbeek) ont participé au projet de création d'une plateforme numérique sur l'EVras, un projet mené par SIDA'SOS.

La mobilisation de ces différentes écoles et de cette structure a permis à l'asbl d'impliquer près de 140 jeunes pairs-éducateurs en tant que porteurs du projet. Ceux-ci ont ainsi reçu diverses formations théoriques, pratiques et une méthodologie du projet (VIH/SIDA, IST, EVras, respect, discrimination, ...).

Dans le cadre de leur cursus, ces pairs-éducateurs ont ensuite créé un outil pédagogique (affiche, roman-photo, jeu de société, mini-film, exposition, ...)

qu'ils ont animé lors de la « Journée de la Jupe » organisée dans chacune des écoles.

Lors de cette journée, les étudiants ont eu l'occasion d'être sensibilisés via un parcours de jeux interactifs composés des jeux de SIDA'SOS, des jeux des partenaires et des outils/supports créés par les porteurs de projets.

Au total, SIDA'SOS a sensibilisé plus de 1.000 jeunes via ces différentes journées de sensibilisation.

Résultat ? La création d'un matériel professionnalisé afin de parler d'EVras aux jeunes, un matériel créé par des jeunes pour les jeunes. 13 outils pédagogiques, classés par thématique, sont téléchargeables gratuitement avec leurs fiches pédagogiques et 16 vidéos de sensibilisation sont disponibles sur la nouvelle plateforme numérique « EVras » : www.evras.be

Cette plateforme sera désormais alimentée par l'ensemble des outils pédagogiques de prévention et de promotion à la santé dans le cadre des missions d'EVras de SIDA'SOS et va devenir une plateforme de promotion aux outils axés sur l'EVras. Ces outils sont testés, modifiés et améliorés en permanence.

L'objectif de ces outils est que les jeunes puissent, à travers le jeu, adopter des comportements favorables à leur santé. En effet, ces outils interactifs et ludiques permettent d'interroger, dans la bonne humeur et sans tabou, les représentations des jeunes quant à la santé sexuelle au sens large : protection, dépistage, traitement, VIH/SIDA, IST, contraception, anatomie, orientation sexuelle, stéréotypes/préjugés, lutte contre les discriminations, médias, pornographie, droits, respect, égalité, etc. L'idée est ainsi de permettre aux jeunes de devenir des citoyens responsables, actifs, critiques et solidaires en matière d'EVras (des CRACS) !

Grâce à ce projet, l'ensemble des acteurs des secteurs Jeunesse, Santé et Enseignement en Fédération Wallonie-Bruxelles ainsi qu'à l'étranger peuvent bénéficier gratuitement d'un panel d'outils et de vidéos pédagogiques axés sur l'EVras, créés par des jeunes pour les jeunes.

Etienne Crousse
www.sidasos.be





AGENDA

Retrouvez ici quelques-uns des nombreux événements organisés par nos Organisations de Jeunesse.

Les autres sont disponibles dans la section « Agenda » de notre site web.

Au plaisir de vous y croiser !

Jeunes
MR

25/03
ET
26/03

QUOI ? BeNeLiberales 2.0 - Congrès des jeunesses libérales du Benelux - « Enhanced Cooperation : The Merit of Closer Benelux Ties »

QUAND ? Les 25 et 26 mars 2017 à la Maison Libérale d'Anvers

INFOS : www.jeunesmr.be



27/03

QUOI ? Love Pack Day

QUAND ? Le lundi 27 mars 2017 de 9h à 18h

OÙ ? Louvain-La-Neuve, sur la place Grand-Place

INFOS : Parcours d'outils pédagogiques organisé en partenariat avec le KAP'HOT, EX-AEQUO, les CHEFF, la Plateforme prévention SIDA, les MJ M'zelle, Mamy Sex, Univers santé et le planning de Louvain-la-Neuve



03/04
AU
07/04

QUOI ? Stage de découverte de l'art de la rue et de la poésie urbaine

QUAND ? Du 3 au 7 Avril 2017

OÙ ? Rue de Naples, 8 - 1050 Bruxelles

INFOS : Info et réservation au **02/511.21.06**



02/05

QUOI ? Conférence avec Didier Reynders

QUAND ? Le mardi 2 mai 2017

OÙ ? Au B31 (Fac de Droit) au Sart Tilman à Liège

INFOS : www.etudiantsliberaux.be



01/06
AU
18/06

QUOI ? Vitrine de l'artisan - Votez pour votre artisan préféré

QUAND ? Du 1^{er} au 18 juin 2017

INFOS : Découvrez les 10 lauréats du concours La Vitrine de l'Artisan et votez sur : www.lavitrinedelartisan.com



16/07
AU
26/07

QUOI ? Vacances Répit-famille

QUAND ? Du 16 au 26 juillet 2017

OÙ ? Igéa-Marina (Italie)

INFOS : Réservations obligatoires via www.jmlib.be


Prix: -18 ans : 350€ & +18ans : 630€



Retrouvez l'actualité de Délipro Jeunesse sur le site : www.deliprojeunesse.be

Et sur la page Facebook : facebook.com/Déliprojeunesse



RETROUVEZ TOUTE
NOTRE ACTUALITÉ SUR 
FACEBOOK.COM/JEUNESETLIBRES